

REGLEMENTS ET PLANNIFICATION DES CHAMPIONNATS SAISON 2022 / 2023

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U13 MIXTE

- 5 contre 5 (possibilité de mixité)
- Terrain normal, panneaux 3m05
- Ballon taille n°6
- Règlement de jeu FFBB
- 4 x 8 minutes
- 2 temps-morts pour la 1^{ère} mi-temps et 2 pour la 2^{ème}
- 2 minutes de pause entre chaque quart-temps
- Mi-temps de 8 minutes
- 4 minutes de prolongations avec 1 temps-mort par prolongation
- 5 fautes personnelles par joueur
- 4 fautes d'équipes par quart-temps
- Changement possible dans tous les quart-temps
- Défense individuelle obligatoire
- Désignation d'arbitres officiels par la CDO dans la mesure du possible et en priorité sur la poule haute en 2^e phase.
- Championnat soumis à l'utilisation de la Feuille Electronique



Formule du championnat : 1^{ère} Phase en 4 poules (A-B-C-D) de 4 équipes – Matches aller / retour (Du 12-13 Novembre 2022 -> au 7-8 Janvier 2023)

2^{ème} Phase : 4 poules de 4. Qualification des équipes A1/B2/C1/D2 ainsi que A2/B1/C2/D1 pour les 2 poules hautes E et F. Qualification des équipes A3/B4/C3/D4 ainsi que A4/B3/C4/D3 pour les 2 poules basses G et H. Rencontres en Aller/Retour (classement obtenu à l'issue de la phase 1).

Phase finale : ¼ de finales A/R entre les 2 poules comme suit E1/F4, E2/F3, E3/F2, E4/F1. Idem pour les poules basses G et H. ½ finales entre les 4 gagnants des ¼ en A/R. (Possibilité match nul lors des rencontres). Match 1 chez le moins bien classé.

Idem pour les poules basses pour déterminer les classements.

Qualification pour la finale au score cumulé des 2 matchs (possibilité matchs nuls).

- En cas d'égalité : Point average des 2 rencontres
- Si égalité au point average : prolongation(s) lors du match retour

Finale sèche sur terrain neutre.

14 matchs minimum et 17 maximum pour les finalistes

Remise des récompenses à l'issue de la Finale.

Pour les clubs ayant une équipe 1^{ère} évoluant dans un championnat régional, seuls les joueurs non brûlés issus de cette équipe et ayant participé à au moins 50% de la phase régulière du championnat départemental seront autorisés à participer à la phase finale, aux ¼, ½ finales et à la Finale (sauf cas de joueur / joueuse blessé(e) sur attestation médicale transmise au Comité avant le début des ¼ finales). Fournir au comité la liste des joueurs brûlés.

Pour les clubs ayant 2 équipes dans ce championnat, merci de nous transmettre les listes d'équipes avec vos effectifs de manière nominative. Pas de possibilité d'inversion de joueurs entre les équipes.